

10BLOCKS

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1 000 euros
Siège Social : 7 RUE HENRI LOUX, 67200 STRASBOURG
949 810 782 R.C.S STRASBOURG

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 25 NOVEMBRE 2025

Le 25 novembre 2025 à 10 heures, au siège social, 7 RUE HENRI LOUX, 67200 STRASBOURG

Monsieur Jules LAGADIC , demeurant 53 rue de Montreuil 75011 Paris France

Associé Unique de la société 10BLOCKS, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1 000 euros,

A pris les décisions ci-après relatives à :

ORDRE DU JOUR

- Modification de l'objet social
- Modification des statuts concernant l'objet social
- Questions diverses
- Pouvoirs en vue des formalités

DECISION : MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

L'Associé Unique décide de modifier à compter du 25/11/2025 l'objet social de la Société, qui sera le suivant :

· La Société a pour objet, directement ou indirectement, en France et dans tous pays :

- la création, le développement, l'exploitation, la commercialisation ou la concession de sites web, logiciels, plateformes numériques, modèles d'intelligence artificielle, outils informatiques, solutions technologiques ou brevets, ainsi que la production de services en marketing, communication, développement commercial, conseil stratégique ou entrepreneurial, en ligne ou en présentiel ;
- la conception, la production et la commercialisation de services de coaching et d'accompagnement professionnel ou entrepreneurial ; l'édition, la diffusion et la vente de contenus physiques ou numériques, notamment livres, e-books, supports pédagogiques ou informatifs ;
- l'acquisition, la détention, la gestion, la cession et l'arbitrage d'actifs financiers ou numériques, y compris actions, parts sociales, obligations, produits financiers divers, crypto-actifs ou jetons numériques et autre opération financière quel qu'en soit le mode de gestion ;
- la création, l'acquisition, la gestion, la protection, l'exploitation et la concession de droits de propriété intellectuelle, notamment marques, concepts, licences, logiciels, modèles, contenus ou œuvres originales ;
- l'acquisition, la détention, la gestion, la location, l'administration et la cession de biens immobiliers, en France et à l'étranger. La location ou mise à disposition d'espaces de travail, de tournage, de production ou d'enregistrement ;
- l'achat, la détention, la gestion, la location ou la cession de véhicules, bateaux ou autres moyens de transport ;
- l'acquisition, l'import-export, la gestion, le négoce et la location d'objets de valeur, objets de collection, jeux, jouets ou tout bien destiné au placement, à l'investissement ou au commerce ;

- la prise de participation directe ou indirecte dans toutes sociétés ou groupements ; l'incubation, l'accompagnement, le financement, le développement, la gestion ou la direction de projets entrepreneuriaux ou innovants ; ainsi que la prestation de services administratifs, financiers, techniques, commerciaux ou mandats sociaux au profit de ces entités ;
- la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles et groupement, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise ou de dation en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements et la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;
- et, plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la Société, son extension ou son développement, y compris la participation directe ou indirecte à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer.

DECISION : MODIFICATION DES STATUTS CONCERNANT L'OBJET SOCIAL

En conséquence de la décision précédente, l'Associé Unique décide de modifier l'Article 4 OBJET SOCIAL des statuts dont la rédaction sera la suivante :

ARTICLE 4 OBJET SOCIAL

L'objet social de la société est :

La Société a pour objet, directement ou indirectement, en France et dans tous pays :

- *la création, le développement, l'exploitation, la commercialisation ou la concession de sites web, logiciels, plateformes numériques, modèles d'intelligence artificielle, outils informatiques, solutions technologiques ou brevets, ainsi que la production de services en marketing, communication, développement commercial, conseil stratégique ou entrepreneurial, en ligne ou en présentiel ;*
- *la conception, la production et la commercialisation de services de coaching et d'accompagnement professionnel ou entrepreneurial ; l'édition, la diffusion et la vente de contenus physiques ou numériques, notamment livres, e-books, supports pédagogiques ou informatifs ;*
- *l'acquisition, la détention, la gestion, la cession et l'arbitrage d'actifs financiers ou numériques, y compris actions, parts sociales, obligations, produits financiers divers, crypto-actifs ou jetons numériques et autre opération financière quel qu'en soit le mode de gestion ;*
- *la création, l'acquisition, la gestion, la protection, l'exploitation et la concession de droits de propriété intellectuelle, notamment marques, concepts, licences, logiciels, modèles, contenus ou œuvres originales ;*
- *l'acquisition, la détention, la gestion, la location, l'administration et la cession de biens immobiliers, en France et à l'étranger. La location ou mise à disposition d'espaces de travail, de tournage, de production ou d'enregistrement ;*
- *l'achat, la détention, la gestion, la location ou la cession de véhicules, bateaux ou autres moyens de transport ;*
- *l'acquisition, l'import-export, la gestion, le négoce et la location d'objets de valeur, objets de collection, jeux, jouets ou tout bien destiné au placement, à l'investissement ou au commerce ;*
- *la prise de participation directe ou indirecte dans toutes sociétés ou groupements ; l'incubation, l'accompagnement, le financement, le développement, la gestion ou la direction de projets entrepreneuriaux ou innovants ; ainsi que la prestation de services administratifs, financiers, techniques, commerciaux ou mandats sociaux au profit de ces entités ;*
- *la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles et groupement, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise ou de dation en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements et la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;*
- *et, plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser,*

directement ou indirectement, le but poursuivi par la Société, son extension ou son développement, y compris la participation directe ou indirecte à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer.

DECISION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités qui seront nécessaires relativement aux décisions visées ci-dessus.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé Unique.

 gadic (1 déc. 2025 09:30:08 GMT+1)

Monsieur Jules LAGADIC
(L'Associé Unique)